

Wyrazy francuskiego pochodzenia we współczesnym języku polskim,
par Anna Bochnakowa (éd.), Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego,
Kraków 2012, 414 pp., 39,90 PLN, ISBN 978-83-233-3322-7.

Le dictionnaire *Wyrazy francuskiego pochodzenia we współczesnym języku polskim* [*Les mots d'origine française dans le polonais contemporain*] élaboré sous la direction d'Anna Bochnakowa par une équipe de chercheurs et, du moins à une étape préparatoire, d'étudiants de l'Institut d'études romanes de l'Université Jagellonne de Cracovie, vient combler partiellement une lacune importante sur le marché de l'édition en Pologne. En effet, malgré bien des travaux consacrés à l'assimilation des mots empruntés au français, à leur histoire (ici, une place importante doit être réservée aux travaux d'Anna Bochnakowa) et à leur présence à différentes époques historiques, malgré quelques thèses de doctorat, les ouvrages monographiques font curieusement défaut et le dictionnaire des chercheurs cracoviens est une grande première.

Le dictionnaire contient environ 1200 entrées dans la partie principale et 72 dans le supplément. L'ouvrage s'ouvre par une série de tableaux, parmi lesquels il faut noter surtout la liste imposante de marques (surtout des marques d'usage et des marques linguistiques) provenant, pour la plupart, des dictionnaires dépouillés. Une vaste introduction décrit la genèse du dictionnaire, les étapes de constitution de sa nomenclature, les procédés d'assimilation des emprunts français en polonais, et la structure de l'entrée. Après les parties lexicographiques, vient une abondante bibliographie de sources et d'études.

Dans leur démarche, les auteurs se sont fixé deux grandes tâches, qui, en même temps, constituent deux grands mérites du dictionnaire. La première, liée à la nomenclature, a été de dégager ce qui, dans la liste abondante des emprunts aux langues européennes en polonais, est spécifiquement français et en même temps appartient au lexique du polonais actuel. La deuxième tâche, concernant la microstructure, a été de donner, pour chacun de ces mots, une description historique aussi succincte que précise, aussi bien sur le plan formel que sémantique, permettant de comparer leur apparition et leur évolution éventuelle en polonais avec leur évolution en français.

En cherchant ainsi à construire leur nomenclature, les auteurs, comme le dit Anna Bochnakowa dans l'introduction, ont cherché des « unités lexicales dont aussi bien la forme que le sens (ou, tout au moins, une des significations) proviennent du français » (p. XXX). À un autre endroit, l'auteur précise que trois catégories ont été retenues : les emprunts directs au français, les emprunts à d'autres langues par l'intermédiaire du français et les emprunts français par l'intermédiaire d'une autre langue (surtout l'allemand). Ce choix pourrait paraître hétérogène, mais ce qui lui assure de la cohérence, c'est le fait que tous ces mots portent des traces formelles et sémantiques qui indiquent leur origine française.

Ce travail de construction de la nomenclature, soigneusement décrit dans l'introduction, a été un processus long et méticuleux concernant notamment l'élimination de

différentes catégories d'unités lexicales (internationalismes, mots pouvant venir aussi bien du français que d'une autre langue, emprunts sémantiques, mots antérieurs à l'essor des contacts franco-polonais, mots français dont la forme et/ou le sens actuels indiquent une autre origine, etc... par exemple *imidź*). Le résultat de ce travail méticuleux peut être considéré comme une sorte de « noyau dur » des mots français en polonais. On peut cependant regretter que, dans les entrées du dictionnaire, la justification du choix apparaisse si rarement. En effet, si pour la plupart des mots retenus, l'origine française est bien visible, il y en a quelques-uns — nous avons retenu *balkon* (it. *balcone*) et *parować* (it. *parare*) — dont la forme et le sens peuvent être aussi bien français qu'italiens.

En cherchant ce qui appartient au polonais usuel contemporain, les auteurs ont, dans un premier temps, retenu les mots dépassant le seuil de 20 attestations dans le Corpus National de la Langue Polonaise (Narodowy Korpus Języka Polskiego). Ensuite, ils ont cherché à éliminer les termes spécialisés, quoique à ce sujet, on peut avoir quelques doutes : plusieurs mots portent des marques de domaine et certains d'entre eux, comme par exemple *konsza*, *mitenka* ou *mitynka*, *mulina*, ne semblent plus faire partie du lexique courant du Polonais cultivé moyen. D'ailleurs, les auteurs avouent que certaines lexies ont été retenues pour des raisons historiques et de prestige (noms des éléments chimiques : *kiur*, du fr. *curie* et *frans* de France, p. XXVII).

Un autre choix, peut-être regrettable, est d'avoir relégué dans le supplément, et décrit d'une manière beaucoup plus sommaire, les mots français empruntés sous leur forme graphique originale ne correspondant pas à leur prononciation en polonais et gardant pour la plupart l'accent oxytonique français. Ces mots sont souvent désignés par le terme quelque peu trompeur de *cytaty* (*citations*), qui conviendrait plutôt à des passages en langue étrangère dans un texte (ils foisonnent par exemple dans *Guerre et Paix* de Léon Tolstoï) qu'à des unités lexicales, comme par exemple *vis-à-vis*, *faux-pas*, *savoir-vivre*, à *propos*, qui, malgré leur forme étrangère, font bien partie du lexique de la langue emprunteuse. Nous ne partageons pas ici l'opinion d'Anna Bochnakowa selon laquelle l'emploi de tels mots serait d'habitude limité à des situations de communication spécifiques et à un style recherché (p. XXIX).

Ces remarques, parfois critiques, concernant la macrostructure du dictionnaire, témoignent à notre avis de la difficulté de la tâche à laquelle se sont attelés ses auteurs. Dans l'histoire mouvementée de l'Europe, dans la multiplicité des contacts entre les peuples et cultures, il est parfois très difficile, voire impossible, de distinguer les influences diverses. Le mérite des auteurs du dictionnaire n'en est que plus grand.

En ce qui concerne la microstructure, le terme de « récit lexicographique » utilisé dans l'introduction rend parfaitement compte de son caractère. Dans chaque entrée, le mot vedette est suivi d'abord de sa (ses) définition(s) en polonais actuel, de sa première datation lexicographique, et d'un aperçu des modifications formelles et sémantiques éventuelles. Vient ensuite la partie française, commençant par l'étymon, son étymologie, sa première attestation et son histoire. L'entrée se termine par les dérivés de la vedette et les remarques de différentes natures : justifications et précisions étymologiques, écarts sémantiques français — polonais, remarques grammaticales, etc. Le lecteur reçoit ainsi un aperçu historique complet de l'évolution du mot. Un autre mérite de la microstructure est son caractère très régulier et le strict balisage des informations.

L'ouvrage d'Anna Bochnakowa et de son équipe a une valeur inappréciable à plusieurs niveaux : d'une part, sa nomenclature permet de découvrir ce que la langue polonaise

a gardé de ses riches contacts linguistiques avec le français et d'apprécier l'importance et le caractère durable de cet apport.

D'autre part, la microstructure permet de se faire une idée de l'histoire de ces mots, de comparer leur évolution en français et en polonais. Il s'agit d'une information précieuse aussi bien pour les *amateurs* et *curieux* que pour les linguistes intéressés par l'histoire du vocabulaire. De plus, selon l'opinion de Teresa Giermak-Zielińska citée sur la quatrième de couverture, une telle abondance d'informations historiques est une nouveauté dans la lexicographie polonaise. Et puisqu'il s'agit également d'un premier ouvrage vaste et complet portant sur les mots d'origine française, ce dictionnaire doit être considéré, à plus d'un titre, comme un ouvrage pionnier. Il faut espérer qu'il sera suivi d'autres ouvrages monographiques concernant notamment l'histoire des contacts et les processus d'assimilation.

Stefan Kaufman
Université de Wrocław
stefan-kaufman@wp.pl

Les dictionnaires et l'emprunt. XVI^e–XXI^e siècle,
dir. Agnès Steuckardt, Odile Leclercq, Aino Niklas-Salminen et Mathilde Thorel,
collection *Langues et langage*, Publications de l'Université de Provence,
Aix-en-Provence 2011, 264 pp., € 24 (paperback), ISBN 978-2-85399-785-0.

Ces dernières années, l'emprunt reste au centre de la préoccupation des linguistes. En témoignent par exemple la publication de trois dictionnaires répertoriant des emprunts allemands (2008), anglais (2010) et français (2012 ; voir le compte rendu dans ce volume) en polonais, ainsi que de nombreux articles, tels ceux réunis dans le 2^e numéro de la revue *Neologica* (2008) ou dans les actes de la *Journée des dictionnaires* de Cergy de 2007. Le présent ouvrage, contenant, en plus d'une ample introduction, 14 contributions issues du colloque dédié aux emprunts, du 28–29 mai 2009 à l'Université de Provence, apporte un éclairage intéressant sur ce phénomène linguistique, vu au travers des dictionnaires.

Contrairement à beaucoup d'actes de colloque, ce volume ne semble pas souffrir du défaut d'hétérogénéité. En effet, de façon générale, la problématique de toutes les contributions tourne autour de deux questions centrales : 1) quel est, au fil des siècles, le traitement métalexographique des emprunts et 2) quelle a été l'attitude des lexicographes face à l'emprunt. Quant au corpus des dictionnaires consultés, 11 analyses sur 14 se focalisent uniquement sur des ouvrages lexicographiques français et seulement trois s'ouvrent vers la production lexicographique des autres pays. Enfin, la cohérence du volume se manifeste par des renvois entre plusieurs articles. On peut cependant regretter l'absence d'une bibliographie commune à la fin d'un recueil aussi homogène.

Les contributions sont rangées *grosso modo* dans l'ordre chronologique de parution des dictionnaires dépouillés. Aussi l'ouvrage commence-t-il par une étude de Mathilde Thorel (« Métadiscours de l'emprunt et mots empruntés dans le *Thresor de la langue françoise* de Nicot (1606) ») dont l'objectif principal est d'examiner, sur la base d'un corpus de 170 unités lexicales identifiées selon un critère synchronique d'extériorité par rapport au système du français, le marquage explicite de l'emprunt. L'auteur montre l'absence